

Les pays émergents dans l'actuel ordre mondial : changements et légitimité politique

Carlos R. S. Milani

La théorie des relations internationales, notamment en matière de stratégie et sécurité, a parfois des difficultés à prendre en compte les dynamiques de changement de l'ordre mondial. Ce fut notamment le cas du néoréalisme structurel ou de l'institutionnalisme libéral, tous les deux incapables durant les années 1980 d'anticiper le démantèlement de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide. La notion de changement en politique étrangère peut inclure des inflexions, de nouvelles mises en relief rhétoriques, de nouveaux objectifs, mais aussi des transformations plus profondes concernant le projet politique d'insertion d'un État au sein de la scène internationale¹. Afin d'appréhender cette dynamique il convient d'identifier les agents primaires des changements proposés, les espaces institutionnels au sein desquels les décisions sont prises, ainsi que leur intensité. Il faut également analyser les scénarios de renouvellement de l'ordre mondial face aux transformations actuelles du commerce international, aux nouvelles pratiques de la guerre et à la compétition énergétique croissante entre les États (dimension objective) ; enfin, il faut tenir compte des visions développées par les différents *leaderships* politiques, des représentations

^{1.} C. F. Hermann, « Changing course : when governments choose to redirect foreign Policy », *International Studies Quarterly*, v. 34, n. 1, p. 3-21, 1990.

et des perceptions des décideurs en matière de politique étrangère (dimension subjective).

La crise de l'hégémonie nord-américaine et du néolibéralisme, alors qu'elle participe à la redynamisation de la concurrence entre les nations et ébranle les échiquiers géopolitiques régionaux, peut-elle déboucher sur une redistribution des ascendans économiques et politiques entre l'Amérique du Nord, l'Europe, la Chine, la Russie et quelques pays émergents (dont l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Turquie) ? Quel rôle les « puissances émergentes » jouent-elles dans la construction d'un nouvel ordre mondial du point de vue géopolitique et économique ? Comment les pays émergents déploient-ils leurs stratégies diplomatiques (individuelles ou collectives) de changement du système interétatique et économique ? Il s'agit d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements à travers l'analyse du poids et du rôle des pays émergents dans l'actuel système économique et politique international, tout en essayant de réfléchir, de façon plus particulière, à la manière dont les changements au niveau des représentations stratégiques peuvent finir par remettre en question la légitimité et le monopole de l'Occident dans la conception de l'ordre mondial.

Un ordre mondial multipolaire mais déséquilibré

L'ordre mondial actuel est multipolaire mais déséquilibré, du fait de la déconnexion entre la géopolitique et la géoéconomie du monde. Guilhon de Albuquerque avait affublé à cette déconnexion l'étiquette d'*hégémonie dissociée* : les géants économiques sont des nains politiques et la puissance politique n'arrive guère à payer ses propres guerres¹. À ce même sujet, Vizentini avait parlé de *géométrie variable*, mettant en relief la concentration de la puissance militaire par les États-Unis². Néanmoins, la dimension géoéconomique mondiale est beaucoup moins maîtrisée par les États-Unis qui doivent non seulement compter avec l'Europe communautaire, qui représente plus d'un tiers du commerce international, mais également avec le poids économique et financier des pays émergents en croissance constante depuis le début des années 2000. Selon les Nations unies, la Chine, entre 2003 et 2007, a vu ses exportations augmenter, en moyenne, de 29,1 % par an, alors que ses importations ont augmenté

1. J. A. Guilhon Albuquerque, « Os desafios de uma ordem internacional em transição », in H. Altemani & A. C. Lessa (dir.), *Relações internacionais do Brasil : temas e agendas*, Saraiva, São Paulo, volume 1, 2006.
2. P. F. Vizentini, « O G-3 e o G-20 : o Brasil e as novas coalizões internacionais », in H. Altemani & A. C. Lessa (dir.), *Relações internacionais do Brasil : temas e agendas*, Saraiva, São Paulo, volume 2, 2006.

de 23,4 %, lui octroyant un excédent commercial de 261,8 milliards de dollars en 2007, contre 25,5 milliards en 2003. Les exportations indiennes ont augmenté, en moyenne, de 23,3 % par an (entre 2003 et 2007), atteignant 145,9 milliards de dollars en 2007, pendant que les importations augmentaient de 29,7 % soit un montant total de 218,6 milliards de dollars en 2007. Mise à part l'augmentation significative de son commerce extérieur, l'Inde soutient ses entreprises dans leur processus d'acquisition de terres fertiles en Afrique afin d'y développer des cultures intensives pour approvisionner le marché intérieur en denrées alimentaires¹. Fin 2008, plus de la moitié des investissements indiens en Éthiopie (réalisés par plus de 80 sociétés, pour un total de 4,15 milliards de dollars) concernaient le secteur agricole et la floriculture, alors que le gouvernement indien avait octroyé à l'Éthiopie un prêt de 640 millions de dollars pour qu'elle augmente, entre 2009 et 2014, sa production de sucre vouée à l'exportation².

Entre 2004 et 2008, le commerce extérieur de l'Afrique du Sud a connu une augmentation moyenne de 16,4 % par an. Durant la même période, les exportations et importations turques ont plus que doublé soit une croissance d'environ 20 % par an. Si l'on s'intéresse plus particulièrement au cas du Brésil, l'analyse de son commerce extérieur récent nous permet d'identifier trois aspects : l'importance accrue des échanges avec la Chine (premier partenaire en 2008 devant les États-Unis en pleine crise économique et financière) ; des échanges croissants avec l'Argentine et l'Inde entre 2002 et 2009, de même qu'avec les ensembles régionaux IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud) et BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) ; le maintien de la stratégie de diversification des partenaires commerciaux, parallèlement à l'importance régionale du Mercosur³. En outre, selon le ministère des Relations extérieures du Brésil, entre 1998 et 2008, la part des pays du Nord dans l'ensemble des exportations brésiliennes est passée de 57,4 % à 46,9 %, alors que dans le même temps, celle des pays en voie de développement (Afrique, Asie, Amérique latine) augmentait de 42,6 % à 53,1 %.

Les projections pour l'avenir confirment d'ailleurs ce paysage très mouvant de l'économie internationale. Selon J. Hawksworth et G. Cookson⁴, les sept pays émergents du groupe E7 (Chine, Inde, Brésil, Russie, Indonésie, Mexique et Turquie) auront, en 2050, un PIB 50 % plus important que celui des pays de l'actuel G7, qu'il soit mesuré en dollars constants ou en parité de pouvoir d'achat (PPA). Comme l'indique le tableau 1 ci-après, la Chine devrait dépasser les États-Unis en 2025 ; l'économie brésilienne devrait dépasser celle du Japon

1. D. C. Sharma, « Foncier, l'Inde cultive l'Afrique », *Courrier de la Planète*, n° 91, AIDA, Montpellier, octobre-décembre 2009, p. 54-55.

2. D. C. Sharma, op. cit.

3. Données sur le commerce des pays émergents à partir de *United Nations Commodity Trade Statistics Database* (<http://comtrade.un.org>).

4. J. Hawksworth & G. Cookson, *The World in 2050, beyond the BRICs : a broader look at emerging market growth prospects*, PricewaterhouseCoopers, Londres, 2008.

en 2050 quand la Russie, le Mexique, l'Indonésie et la Turquie supplanteraient respectivement les économies de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie.

Tableau 1 : Prévision sur les économies comparées à celle des États Unis (2007-2005)

Pays	PIB selon taux de change (en dollars américains) 2007	PIB selon taux de change 2050	PIB (PPP) 2007	PIB (PPP) 2050
États-Unis	100 (repère)	100	100	100
Japon	32	19	28	19
Chine	23	129	51	129
Allemagne	22	14	20	14
Royaume uni	18	14	15	14
France	17	14	15	14
Italie	14	10	13	10
Canada	10	9	10	9
Brésil	8	26	15	26
Russie	8	17	17	17
Inde	7	88	22	88
Mexique	7	17	10	17
Turquie	3	10	5	10
Indonésie	3	17	7	17

Source : J. Hawksworth & G. Cookson (2008), p. 2.

Le commerce international et la course aux sources énergétiques

Ensemble, Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Russie participent à hauteur de 12 % au PIB mondial et de 13 % au commerce international (tableau 2). Lorsqu'en 2001 l'économiste principal de Goldman Sachs, Jim O'Neill, avait lancé le terme BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), il leur prédisait une grande capacité de transformation de l'économie internationale. Mais au-delà des statistiques, il est nécessaire de s'interroger sur leur rôle politique potentiel dans la reconstruction de l'ordre mondial, et leur capacité à contrebalancer le poids stratégique des puissances du G8.

Tableau 2 : Participation relative (en pourcentage) au PIB mondial et au commerce international (1990-2006)

	1990		2006	
	PIB	Commerce	PIB	Commerce
Brésil	2,11	0,9	2,19	1,1
Chine	1,63	1,8	5,44	8,0
Inde	1,45	0,5	1,87	1,0
Russie	2,36	n.d.	2,03	2,5
Afrique du Sud	0,51	0,7	0,53	0,5

Source : Banque mondiale (*World Development Indicators*).

D'emblée, il faut reconnaître que la signification politique de l'expression « pays émergent » n'est pas sans contradiction, notamment en raison de l'hétérogénéité du groupe. La Chine est une puissance économique confirmée, mais elle aussi est en train de devenir une puissance stratégique, militaire et culturelle. Comme le souligne R. Foot¹, la Chine a un statut ambivalent au sein du groupe des BRIC : elle est à la fois reconnue en tant que puissance associée par les pays occidentaux et, en même temps, un leader respecté par les pays du Sud. Elle ne cache plus son désir de puissance, tel que nous pouvons le constater à travers les mots de Zhang Hong-Ming, membre de l'Académie chinoise des sciences : « à notre avis, le but de la politique étrangère chinoise est d'établir un nouvel ordre mondial qui lui permettrait d'occuper une place favorable, lui donnant plus de poids dans les affaires internationales. Par conséquent, après la crise du Kosovo, même si la Chine poursuit sa stratégie de non-alignement, elle souhaite rééquilibrer l'ambition unipolaire des États-Unis »².

Les pays émergents présentent des différences en termes d'insertion internationale et d'intérêts géopolitiques

De plus, les pays émergents présentent des différences en termes d'insertion internationale et d'intérêts géopolitiques. D'une part, on trouve deux fournisseurs de produits primaires (la Russie pour les *commodities* énergétiques et le Brésil pour les produits de l'agro-business) et deux pays voués aux innovations technologiques (la Chine pour les produits manufacturés et l'Inde pour les services informatiques). Du côté chinois, il y a un fort activisme en matière de sécurité régionale au sein de l'ASEAN et de coopération économique avec la zone Asie-Pacifique (APEC). Depuis 2004, la Chine est membre du Groupe des

1. R. Foot, « Chinese strategies in a US-hegemonic global order : accomodating and hedging », *International Affairs*, vol. 82, n° 01, janvier 2006.

2. Z. Hong-Ming, « A política externa chinesa : o lugar do Brasil », in B. Bellucci (dir.), *Abrindo os olhos para a China*, Educam, Rio de Janeiro, 2004, p. 260.

fournisseurs nucléaires, tout en observant une certaine prudence diplomatique dans ses rapports avec la puissance hégémonique nord-américaine. À ce propos, il est intéressant de noter que le déclin relatif des États-Unis et l'augmentation des besoins des émergents engendrent une forte compétition, au niveau mondial, pour le contrôle des ressources énergétiques. Si la Chine et l'Inde maintiennent leur taux de croissance moyen entre 6 et 10 %, elles devront augmenter leur consommation d'énergie respective de 150 et 100 %, sachant qu'aucune des deux puissances ne peut satisfaire de tels besoins *via* la seule augmentation de

La compétition se joue également entre les pays émergents

la production domestique de pétrole ou gaz. La Chine a déjà été exportatrice de pétrole, mais est devenue à partir de 1993 le deuxième importateur mondial, couvrant à peine un tiers des besoins domestiques de son économie actuelle. Entre 1990 et 2005, la participation chinoise à la consommation mondiale d'aluminium, cuivre, nickel et minerai de fer est passée de 7 à 20 %¹.

La compétition se joue donc également entre les pays émergents qui doivent anticiper la nécessaire croissance de leur besoin qu'implique leur développement, mais aussi se lancer à la conquête de nouveaux marchés. Ainsi, la Chine a massivement investi en Amérique latine comme le démontre le cas du Chili : en 1990, 10 % des importations chiliennes de produits manufacturés provenaient du Brésil alors que seulement 1 % était d'origine chinoise ; en 2005, la part des importations venant de Chine atteignait 12 % (contre 13 % pour le Brésil). L'offensive économique asiatique n'a pas non plus délaissé l'Afrique : si 14 % des exportations africaines étaient dirigées vers la Chine et l'Inde en 2000 – puis 27 % en 2007, à pied d'égalité avec l'Europe et les États-Unis –, les exportations asiatiques vers l'Afrique ont augmenté en moyenne de 18 % chaque année depuis cette date. Les investissements indiens et chinois en matière d'énergie, minerai et infrastructure dans le continent africain sont également conséquents². Ce sont des entreprises publiques qui assurent la majorité des investissements chinois en Afrique (China National Petroleum Corporation, China National Offshore Oil Corporation, China Petroleum & Chemical Corporation), sans conditions et sans aucune exigence de gouvernance publique. Cette ruée pour le contrôle de ressources énergétiques perturbe le jeu stratégique traditionnellement dominé par l'Occident.

Dans ce même domaine énergétique, il faut encore rappeler l'importance de la géopolitique de l'éthanol, dont la production a été multipliée par quatre entre 2000 et 2008. Le Brésil et les États-Unis sont les deux principaux

1. B. Jianhai & D. Zweig, «China's global hunt for energy», *Foreign Affairs*, vol. 84, n° 05, p. 25-38, 2005.

2. J. L. Fiori, «A nova geopolítica das nações e o lugar da Rússia, China, Índia, Brasil e África do Sul», *Oikos Revista de Economia Heterodoxa*, n° 8, année VI, 2007, p. 77-106.

producteurs, suivis par la Chine, l'Inde et la France. Le Brésil, premier producteur mondial, possède une avance technologique et pourrait développer sa production sans porter préjudice à sa sécurité alimentaire. Néanmoins, plusieurs facteurs jouent contre le Brésil sur ce dossier : les pays consommateurs ne désirent pas créer une dépendance à l'égard d'un seul – ou d'un petit nombre de – producteur(s) ; le débat *food versus fuel* et la campagne internationale contre l'éthanol en raison de ses menaces pour la production d'aliments ; les effets de l'expansion des frontières agricoles sur l'environnement ; les dénonciations de l'utilisation de main-d'œuvre infantile et esclave par quelques producteurs de canne à sucre au Brésil¹.

Le commerce extérieur russe s'est lui aussi développé de façon importante. Depuis 2004, les exportations de la Fédération de Russie ont ainsi augmenté de 26,7 % par an, atteignant 468 milliards de dollars en 2008, mais toutefois moins rapidement que les importations (37,1 % de croissance annuelle en moyenne pour un volume total de 267,1 milliards en 2008 pour un excédent commercial de 200,1 milliards, soit deux fois plus qu'en 2004). Sa balance commerciale est d'ailleurs excédentaire avec l'Europe (150 milliards) et la CEI (33,3 milliards). Or, il ne s'agit pas d'un pays émergent au sens propre du terme. Comme l'affirme MacFarlane², la Russie ne cherche plus à peser sur les relations internationales mais plutôt à éviter que les aspects systémiques de l'ordre en vigueur ne l'empêchent d'atteindre ses objectifs sur le plan domestique et au niveau de sa politique extérieure.

*Une puissance émergente
est un pays remettant en cause
sa place au sein de l'ordre établi et
qui, par conséquent,
fait preuve d'ambition politique*

La demande de réforme des institutions multilatérales

Une puissance émergente est un pays remettant en cause sa place au sein de l'ordre établi et qui, par conséquent, fait preuve d'ambition politique. La Russie et la Chine expriment ainsi leur insatisfaction face à l'ordre actuel qui dilue la souveraineté et réaffirment leur attachement au principe de non-ingérence et leur préférence pour un monde multipolaire. À l'aube du XXI^e siècle, la seconde génération de puissances émergentes demande une réforme de la gouvernance mondiale, tout en dénonçant la perte de légitimité des institutions

1. G. R. Schutte & P. S. Barros, «A geopolítica do etanol», *Boletim de Economia e Política Internacional*, n° 01, p. 33-43, janvier/mars 2010.

2. N. MacFarlane, «The R in BRICS : is Russia an emerging power?», *International Affairs*, vol. 82, n° 01, janvier 2006.

internationales actuelles. Se démarquant du tiers-mondisme, des stratégies du Groupe des 77 et du Mouvement des non-alignés d'autrefois, cette nouvelle demande de réforme du système international est le ressort d'une acceptation plus consensuelle des normes défendues par les institutions internationales. En effet, il ne s'agit plus de transformer radicalement l'ordre mondial, ni tout simplement de s'intégrer dans le système comme l'ont fait les nouveaux pays industrialisés dans les années 1980 et 1990, mais plutôt de demander la réforme de la gouvernance mondiale en prenant en compte les nouvelles réalités de la configuration internationale. Le changement requis ne signifie pas obligatoirement une démocratisation de la gouvernance, mais tout simplement l'inclusion dans le processus des États émergents qui en sont pour l'instant exclus.

Ainsi, le Brésil a procédé à une révision des orientations stratégiques de sa diplomatie en 2003, utilisant sa politique étrangère pour modifier les rapports de force et la géographie du commerce mondial. Celso Amorim, ministre des Affaires étrangères, a revitalisé les relations extérieures et redonné une crédibilité à l'idée d'autonomie politique des pays du Sud. Tout en insistant sur la nécessité des négociations, la diplomatie de Lula (de manière différente de celle du Président Hugo Chavez) a mis en relief deux aspirations : la présence souveraine du Brésil dans le monde et la projection des principes de justice distributive au sein du multilatéralisme politique et économique. De plus, la coopération Sud-Sud a souvent été présentée comme une alternative viable aux revers de la coopération Nord-Sud, notamment dans le contexte régional sud-américain. Lieu privilégié d'expérimentation de cette hypothèse de coopération Sud-Sud, l'intégration régionale s'est fondée sur le besoin stratégique d'un contrepoids à l'influence des États-Unis dans la région et sur l'apport des financements de la Banque brésilienne de développement (BNDES) accordés aux pays voisins. Dans ses rapports avec les États-Unis, le Brésil a pu avoir de nombreux points de friction quant à l'intégration des Amériques, au rôle du Venezuela et de l'ALBA (Alliance bolivarienne pour les Amériques) en Amérique du sud ou à la part du secteur public dans le modèle brésilien de développement économique. Deux autres problèmes ne peuvent pas être considérés de façon isolée : la réaction négative des États-Unis aux prétentions brésiliennes de production d'uranium enrichi sur son territoire national et le cas du Honduras. Il faut rappeler que les États-Unis ont reconnu le gouvernement élu de Porfirio Lobo, président depuis janvier 2010 alors que le Brésil soutient toujours le retour au pouvoir de Manuel Zelaya (considéré comme le président légitime du Honduras). Le rapprochement récent du Brésil avec la Turquie et l'Iran, outre sa requête emphatique de réforme du Conseil de sécurité des Nations unies qui a suscité de vives réactions à Washington, constitue un autre désaccord notable. Si la transition Lula-Dilma devait produire des mutations de style dans la conduite de la diplomatie publique, il ne faut pas oublier que la coalition politique au pouvoir n'a pas changé de manière significative.

Revenons donc à nos questions de départ : quel rôle politique les diplomati es émergentes jouent-elles dans l'actuel ordre mondial ? Construisent-elles des stratégies communes en vue de son changement ? M. R. Soares de Lima et M. Hirst¹ proposent une série de trois critères afin d'identifier les pays émergents : ils auraient une capacité matérielle qui les distingue des autres pays en développement ; des particularités par rapport à leur rôle identifié dans le système international ; des indicateurs d'auto-perception (sur ce rôle) et jouiraient d'une certaine forme de reconnaissance par d'autres pays. Les pays émergents auraient, ainsi, une capacité relative de rayonnement et d'influence, notamment dans les domaines de la culture, des politiques publiques en matière de développement et des modèles d'organisation sociale qui pourraient servir d'exemple à d'autres pays en développement. G. Dupas² avait proposé le terme «grands pays périphériques» pour désigner les pays ayant une masse critique suffisante pour participer, réellement ou potentiellement, à l'économie mondiale. L'essor du capitalisme mondialisé engendrait, selon lui, la diffusion de la puissance économique vers un certain nombre de pays périphériques dont l'importance de la population permettait un rôle distinct au sein de l'économie mondiale et, de ce fait, dans la reconfiguration de l'ordre mondial.

C'est ainsi que l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie, en dépit de leurs différences, partagent un certain nombre de caractéristiques communes : ces pays détiennent des ressources économiques, politiques et militaires considérables par rapport à la grande majorité des pays du Sud ; ils disposent tous d'une capacité d'influence relative sur le plan régional et au niveau mondial ; ils ont tous un degré de cohésion domestique et une capacité d'action étatique effective. Ils ont également commencé à développer entre eux des relations bilatérales ces dernières années. La Russie et la Chine travaillent conjointement au sein de la Shanghai Cooperation Organization – qu'ils ont fondée en 2001 avec l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kirghizstan et le Kazakhstan – et réalisent des exercices de coopération militaire. Le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie ont de plus annoncé en avril 2010 la création d'une banque interrégionale de développement lors du Sommet des BRIC à Brasília.

Le Brésil et l'Inde assurent une forme de *leadership*, non sans difficultés, du G20 aux négociations commerciales de l'OMC, utilisant les possibilités offertes par les normes de l'organisation internationale afin d'essayer de contraindre les États-Unis et l'Union européenne (UE) à accepter une révision des règlements agricoles, provoquant l'indignation du gouvernement des États-Unis. Le Brésil a notamment dénoncé la passivité du groupe de Cairns, fondé en 1999 à

1. M. R. Soares de Lima & M. Hirst (dir.), *Brasil, Índia e África do Sul : desafios e oportunidades para novas parcerias*, Ed. Paz e Terra, São Paulo, 2009.

2. G. Dupas, *O Mito do progresso*, Ed. UNESP, São Paulo, 2006.

l'initiative des Australiens, face aux positionnements des États-Unis (*Farm Bill*) et de l'UE (Politique agricole commune) en matière agricole. La création du G20 est l'exemple d'une nouvelle lecture géopolitique du commerce international par les pays du Sud. Moins hétérogène, ce groupe rassemble dès août 2003 des pays agricoles, représentant environ 60 % de la population mondiale et 70 % de la production rurale mondiale, qui demandent la réforme du régime international du commerce.

Le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud renforcent leurs relations ainsi que leur projection géopolitique à travers le Forum IBAS, lancé dès 2003. En matière de sécurité, le plan d'action IBAS-2004 prévoit par exemple la réalisation d'exercices militaires conjoints, la participation aux opérations de maintien de la paix, la lutte contre le trafic d'armes, de stupéfiants et de produits chimiques toxiques dans les océans Indien et Atlantique. En 2003, l'Afrique du Sud et le Brésil ont signé

*La création du G20 est l'exemple
d'une nouvelle lecture géopolitique
du commerce international
par les pays du Sud*

un accord de coopération en matière de défense. En 2007, Brésil et Inde établissent le comité de défense indo-brésilien avec la décision de désigner un attaché de coopération militaire dans leurs ambassades respectives¹.



Par leurs différentes activités, les grands pays émergents démontrent ainsi leur ambition internationale, en se positionnant comme des acteurs incontournables de la coopération Sud-Sud, du développement, de la lutte contre la pauvreté et pour la réforme des institutions internationales². Ainsi, la proposition de réforme du Conseil de Sécurité des Nations unies ne constituerait certainement pas une « démocratisation » du processus de décision au niveau international, mais simplement la reconnaissance de l'hétérogénéité du Sud et la nécessaire institutionnalisation de cette différence. ■

1. M. Cepik, « Segurança nacional e cooperação Sul-Sul : Índia, África do Sul e Brasil », in M. R. Soares de Lima & M. Hirst (dir.), *Brasil, Índia e África do Sul : desafios e oportunidades para novas parcerias*, Ed. Paz e Terra, São Paulo, p. 63-118, 2009.
J. P. S. Alsina Júnior, *Política externa e poder militar no Brasil, universos paralelos*, Ed. FGV, Rio de Janeiro, 2009.
2. P. F. Vizentini, « O G-3 e o G-20 : o Brasil e as novas coalizões internacionais », in H. Altemani & A. C. Lessa (dir.), *Relações internacionais do Brasil : temas e agendas*, Saraiva, São Paulo, volume 2, 2006.